

REGLEMENT RAID MULTI-SPORTS 2020/21

DATE : Mercredi 07 Octobre 20 sur le secteur de **CAMBRAI** / **COUDEKERQUE-BRANCHE** / **CONCHIL**

COMPOSITION DES EQUIPES

- COLLEGE et LYCEE ... de **3 à 6 élèves** avec **1 adulte majeur obligatoire** pour chaque **équipe** de **Collège** et de **Lycée**.

Le rôle de l'adulte étant d'accompagner son équipe, d'assurer la sécurité des participants, de veiller à la bonne alimentation et la bonne hydratation de chacun pendant la course ... ***l'adulte ne prend pas en charge la gestion des cartes !!***

Par ailleurs, chaque établissement participant doit essayer de mettre à disposition des Organisateurs **1 Jury adulte** (indispensable si au moins 2 équipes engagées) ... les **Jurys** devront être **autonomes** pour se déplacer sur les différents points de contrôle ... !!

Tous les participants doivent être **licenciés** à l'UNSS ... !!

ORGANISATION GENERALE

L'**accueil** des participants se fera de **9H00 à 10H30** au **collège de Lamartine de Cambrai** au **1496 route du Golf à Coudekerque-Village** ... le **départ** étant prévu, pour l'ensemble des équipes entre **10H00 et 11h30** !!

L'adulte responsable d'équipe(s) doit se présenter au **Secrétariat** du Centre de Course pour valider ses effectifs et pour retirer les différents documents nécessaires au bon déroulement de l'épreuve ... (infos de course, passeport-équipe ... etc)

Durant l'épreuve, chacun des compétiteurs devra **respecter** scrupuleusement le **Code de la Route** ... à aucun moment un raider ne pourra être « prioritaire » à un promeneur ou à un véhicule !! ... par ailleurs, à plusieurs reprises, les concurrents auront à traverser certaines portions de route avec trafic routier, il sera impératif de **suivre les consignes** données par les **Jury Parcours** lors de la traversée de ces différents passages !!

Les résultats seront diffusés via la plateforme Opuss ...

DONNEES PRATIQUES

Il s'agira d'un enchaînement de parcours en VTT non chronométrés, combinés avec différentes étapes sportives permettant la découverte de plusieurs Activités de Pleine

Nature ... pour une **amplitude horaire** maximale de **4 Heures d'efforts** en dehors des temps de neutralisation.

Matériel obligatoire :

- ❑ un casque V.T.T. pour chacun
- ❑ un matériel de réparation
- ❑ une boussole
- ❑ un téléphone portable chargé

Matériel conseillé :

- ❑ un compteur
- ❑ un porte carte (Format A4)

Responsable UNSS Coordonnateur District : Laurent LALANNE	06.72.62.01.50
Responsable de l'organisation : Agnès MERCIER	06.73.76.84.88
Responsable Jury-Logistique terrain : Fernando DA SILVA	06.70.75.98.65

Responsable UNSS Coordonnateur District : Alexandre BAILLEUL	06.50.77.44.91
Responsable de l'organisation : Fabien MESMACQUE	06.15.20.42.89
Responsable Jury-Logistique terrain : Antoine MESMACQUE	06.87.56.96.49

CONSIGNES DE SECURITE

Conduites à tenir en cas de problème technique ou d'accident mineur :

Prévenir l'organisation et/ou le jury logistique terrain et préciser le lieu où l'on se trouve pour que le matériel ou l'élève soit récupéré sur place pour un retour au centre de course.

Conduites à tenir en cas d'accident majeur :

Le professeur alertera les secours (15) et en tout état de cause l'organisation pour une prise en charge de la personne concernée.

NE PAS OUBLIER LE MATERIEL DU " PARFAIT " RAIDER

sac à dos (transport du ravitaillement)
tenue complète de rechange - K-Way
gourde ou bidon, boissons sucrées et barres de céréales
sa joie de vivre ... et sa bonne humeur !

Rappel des Règles de « Bonne Conduite » du Raider :

1. Chaque équipe se doit de respecter le code de la route (toute infraction constatée se traduira par la disqualification de l'équipe) ... l'accompagnateur doit se positionner le plus souvent possible en situation de « serre-file » derrière son équipe ... lors de la traversée de route avec trafic routier, l'accompagnateur doit obligatoirement prendre la tête du groupe !!
2. Ce Raid s'inscrit dans le cadre des « Activités de Pleine Nature » ... respectez-la et ne jetez pas vos déchets ou vos détritrus !!
3. Vous allez accéder à des sites dits « Espaces Naturels Sensibles » ... leur accès nous a été autorisé à la condition de rester strictement sur les tracés proposés ... là aussi, toute infraction entraînera la disqualification de l'équipe !!

CLASSEMENT

Chaque épreuve permettra de comptabiliser un certain nombre de points en fonction de l'efficacité de l'équipe ...

... pour les liaisons VTT, le nombre de points en jeu sera fonction du nombre de balises à poinçonner (20 pts / balise en collège et 20 ou 30 pts / balise en lycée)

... pour chacune des étapes sportives, le nombre de points en jeu peut varier de 100 à 200 points selon la boucle à laquelle appartient l'épreuve ... le nombre de points obtenus étant fonction d'un barème établi par le responsable de l'épreuve.

Le classement général se fera en fonction du nombre de points comptabilisés

Bonification (non cumulable) **pour chacune des étapes sportives**

COLLEGE : **20 pts** / participation d'un(e) **Benjamin(e)**
ou d'une **Minime Fille**

LYCEE : **20 pts** / participation d'une ou plusieurs **Fille(s)**

Pénalités

*Toute équipe **incomplète** lors d'un point de contrôle sera **sanctionnée** d'une **pénalité** de **50 pts** ... le **non respect** du **code de la route** et de **l'environnement** entraînera la **disqualification** de l'équipe ...*

*Chaque équipe doit **avoir franchi la ligne d'arrivée avant la fin des 4 Heures** d'efforts ... **10 pts de pénalité(s)** par tranche de **5 minutes de dépassement** !*